



## Conseil économique et social

Distr. générale  
2 mars 2006  
Français  
Original : anglais

---

### Commission du développement durable

#### Quatorzième session

1<sup>er</sup>-12 mai 2006

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

Module thématique du cycle d'application 2006-2007

### Partenariats pour le développement durable

#### Rapport du Secrétaire général\*\*

#### *Résumé*

Les partenariats pour le développement durable sont des initiatives volontaires et multipartites, précisément liées à la mise en œuvre des engagements énoncés dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable, dans l'Action 21 et/ou dans le Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre de l'Action 21. Le présent rapport résume l'ensemble des informations sur les 319 partenariats pour le développement durable enregistrés auprès du secrétariat de la Commission du développement durable, en s'attachant de plus près aux partenariats ayant trait à l'énergie au service du développement durable, au développement industriel, à la pollution de l'air/l'atmosphère et aux changements climatiques.

Le rapport souligne qu'en dépit de leurs différences considérables du point de vue des questions de développement durable traitées, du nombre de leurs partenaires et de leur portée, tous ces partenariats ont en commun un certain nombre de thèmes. Les partenariats pour le développement durable sont des initiatives de collaboration visant à trouver des solutions originales aux problèmes posés par le développement durable. En regroupant leurs connaissances, compétences et ressources, ces partenariats s'efforcent de mettre au point des systèmes de gestion globale des connaissances, pour contribuer à la création d'un environnement favorisant la prise de décisions en toute connaissance de cause. La plupart des partenariats ont souligné

---

\* E/CN.17/2006/1.

\*\* La soumission du présent rapport a été retardée afin de permettre au secrétariat de la Commission du développement durable d'y faire figurer le plus grand nombre possible de partenariats enregistrés pour le développement durable.



les progrès accomplis dans la mise en œuvre en ce qui concerne les grandes catégories que sont l'établissement/la coordination des partenariats, les activités de renforcement des capacités, le partage de l'information et les projets pilotes.

Le présent rapport servira de point de départ à la session d'examen de la Commission du développement durable pour discuter de la contribution des partenariats à la réalisation des buts et des engagements en matière de développement durable adoptés d'un commun accord au niveau intergouvernemental.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	1–7	4
II. Évolution des partenariats . . . . .	8–31	5
A. Chiffres globaux . . . . .	9–11	5
B. Couverture sectorielle . . . . .	12–16	5
C. Couverture géographique . . . . .	17–18	8
D. Historique . . . . .	19–21	10
E. Les partenaires . . . . .	22–26	12
F. Ressources . . . . .	27–31	13
III. Mise en œuvre des partenariats . . . . .	32–42	16
A. Mécanismes d'exécution . . . . .	32–37	16
B. Progrès réalisés depuis le lancement . . . . .	38–42	17
IV. Partenariats consacrés à l'énergie au service du développement durable, au développement industriel, à la pollution de l'air/l'atmosphère et aux changements climatiques . . . . .	43–65	17
A. Évolution de la situation . . . . .	45–50	18
B. Axe de la mise en œuvre . . . . .	51–56	18
C. Mécanismes d'exécution . . . . .	57–60	20
D. Progrès réalisés depuis le lancement . . . . .	61–65	21
V. Activités du secrétariat de la Commission liées aux partenariats . . . . .	66–74	21
A. Site Web et base de données sur les partenariats . . . . .	66–72	21
B. Salon du partenariat prévu lors de la quatorzième session de la Commission . . . . .	73–74	22
VI. Conclusion . . . . .	75–76	23
 Annexe		
Liste des partenariats enregistrés (70) qui contribuent au module thématique de la quatorzième session de la Commission du développement durable . . . . .		24

## I. Introduction

1. Les partenariats volontaires et multipartites au service des objectifs du développement durable se révèlent comme un complément important du Sommet mondial pour le développement durable. En février 2006, 319 d'entre eux avaient été enregistrés auprès du secrétariat de la Commission du développement durable.

2. Ces partenariats ont ceci de particulier qu'ils sont spécifiquement liés à l'application des engagements pris au niveau mondial dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (Plan de mise en œuvre de Johannesburg), dans l'Action 21 et/ou dans le Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21. Toutefois, comme il a été souligné lors du Sommet mondial, ils ne sauraient se substituer aux responsabilités et engagements des gouvernements car ils visent à renforcer la mise en œuvre en faisant participer tous ceux qui sont à même de contribuer au développement durable.

3. Le Sommet mondial a désigné la Commission du développement durable pour servir de mécanisme de coordination des débats sur les partenariats propres à promouvoir le développement durable. À sa onzième session, en 2003, la Commission a souligné que, dans le contexte de l'application et du suivi du Sommet mondial pour le développement durable, les partenariats devraient être créés et fonctionner suivant une série de critères et de directives adoptés d'un commun accord (voir E/CN.17/2003/6), compte tenu des travaux préliminaires entrepris sur les partenariats au cours des préparatifs du Sommet, dont les Principes directeurs de Bali<sup>1</sup> et la résolution 56/76 de l'Assemblée générale. Par la suite, l'Assemblée générale, dans ses résolutions 58/129 et 60/215, et le Conseil économique et social, dans sa résolution 2003/61, ont reconnu l'importance de la contribution des partenariats pour le développement durable dans la réalisation des buts et des engagements en matière de développement convenus sur le plan international, et de la poursuite des efforts du secrétariat de la Commission du développement durable pour promouvoir ces partenariats.

4. La Commission est convenue que les informations sur ces partenariats devraient être rendues publiques et, dans le cadre de la mise en commun des informations, elle a demandé à son secrétariat de mettre en place une base de données sur les partenariats qui serait accessible à toutes les parties intéressées.

5. La base de données sur les partenariats pour le développement durable (voir <<http://esa.un.org/dsd/partnerships/public/>>) a été lancée en février 2004 par le Département des affaires économiques et sociales. Cette base de données, qui est accessible sur le Web en mode interactif, contient des informations sur les partenariats telles que communiquées par leurs coordonnateurs. Ces rapports volontaires permettent de mettre à jour la base de données et servent à l'établissement, par le secrétariat de la Commission, de rapports récapitulatifs.

6. Le site Web (voir <[www.un.org/esa/sustdev/partnerships/](http://www.un.org/esa/sustdev/partnerships/)>) et la base de données sur les partenariats établis par la Commission du développement durable ont été reconfigurés afin d'améliorer la navigation et de faciliter l'accès aux nouvelles ressources et aux nouveaux outils d'information variés qu'ils contiennent. Les produits supplémentaires ajoutés au site Web des partenariats sont notamment : un calendrier des manifestations tenues dans le cadre des partenariats; l'affichage de liens Web, de publications et d'articles sur les partenariats; et un forum de discussion en ligne (forum électronique) ouvert aux membres des partenariats

enregistrés qui peuvent y échanger des données d'expérience et agir en collaboration.

7. Au cours de ses sessions biennales d'examen, la Commission examinera la contribution des partenariats à la réalisation des buts et objectifs de développement durable adoptés d'un commun accord au niveau intergouvernemental afin d'échanger des enseignements et des pratiques optimales et d'identifier les problèmes, insuffisances et difficultés, et de les résoudre. Le présent rapport, qui contient une synthèse des informations sur les partenariats, conformément à la demande faite par la Commission à sa onzième session, est soumis à la quatorzième session de la Commission, pour examen.

## **II. Évolution des partenariats**

8. Les partenariats pour le développement durable se distinguent par des éléments clefs (identifiés dans les critères et les directives sur les partenariats adoptés par la Commission à sa onzième session, dans les Principes directeurs de Bali, ainsi que dans la résolution 56/76 de l'Assemblée générale), notamment la nécessité de l'équilibre sectoriel et géographique, le caractère multipartite, les rapports avec le Sommet mondial pour le développement durable et la nécessité de disposer de ressources prévisibles et durables. Les sections suivantes sont consacrées à l'examen de certains de ces aspects et au recensement des thèmes et tendances qui se font jour au sein des partenariats actuellement enregistrés auprès du secrétariat de la Commission.

### **A. Chiffres globaux**

9. Au 24 février 2006, 319 partenariats étaient enregistrés auprès du secrétariat de la Commission.

10. Les deux tiers (209) ont été enregistrés à l'époque du Sommet et 110 l'ont été depuis sa tenue. En outre, 21 activités de création de partenariats (susceptibles de déboucher sur la création de nouveaux partenariats) sont aussi actuellement enregistrées auprès du secrétariat (voir <[www.un.org/esa/sustdev/partnerships/activites\\_initiate.htm](http://www.un.org/esa/sustdev/partnerships/activites_initiate.htm)>).

11. Depuis la publication, en février 2005, du Document de travail sur les partenariats pour le développement durable<sup>2</sup>, 19 nouveaux partenariats se sont fait enregistrer auprès du secrétariat de la Commission et 61 partenariats ont fait rapport sur l'évolution de leurs activités.

### **B. Couverture sectorielle**

12. De façon générale, la majorité des activités en faveur du développement durable que mène chacun des partenariats ont tendance à recouper plusieurs thèmes. La figure I illustre la répartition des différents domaines thématiques privilégiés par les partenariats, en précisant la part respective des thèmes principaux et des thèmes secondaires. Pour offrir un cadre contextuel aux initiatives de partenariat et aux travaux de la Commission du développement durable, une liste des domaines liés à

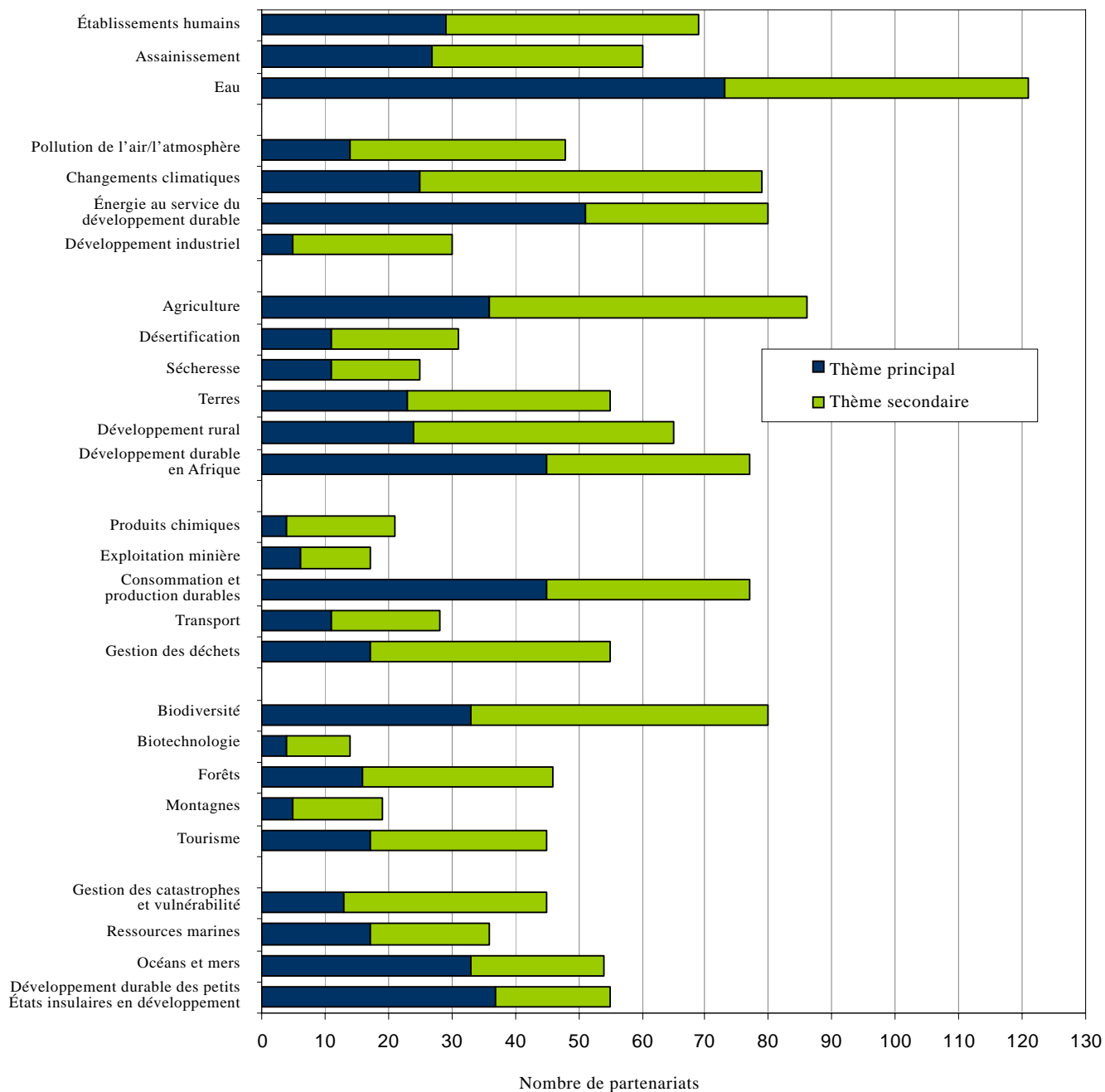
la problématique du développement durable a été établie à partir des modules thématiques du programme de travail pluriannuel de la Commission.

13. Les partenariats enregistrés couvrent un large éventail de domaines thématiques. Dans ce cadre, plus de la moitié des partenariats (53 %) interviennent dans le vaste domaine de la protection et de la gestion des ressources naturelles. Plus du cinquième d'entre eux s'intéressent à plusieurs domaines : l'agriculture (27 %), la biodiversité (25 %), les changements climatiques (25 %), l'énergie (25 %), les établissements humains (22 %), le développement rural (21 %) et l'eau (38 %).

14. D'un autre côté, les partenariats sont encore proportionnellement peu nombreux à s'intéresser à certains domaines. Moins d'un dixième intervient dans les domaines de la biotechnologie (4 %), des produits chimiques (7 %), de la sécheresse (8 %), de l'exploitation minière (5 %), des montagnes (6 %) et des transports (9 %). Cette couverture insuffisante concerne tout particulièrement les partenariats enregistrés et ne reflète pas nécessairement les activités des autres partenariats qui sont menées en dehors du cadre de la Commission du développement durable.

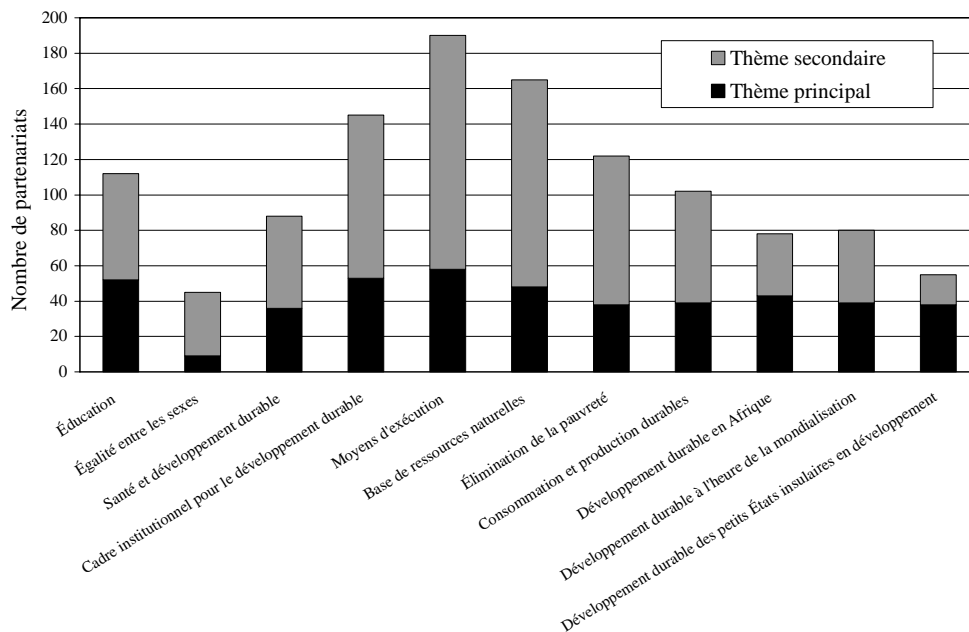
Figure I  
**Orientation thématique des partenariats enregistrés  
auprès de la Commission du développement durable<sup>a</sup>**

(Regroupement selon le programme de travail pluriannuel de la Commission)



<sup>a</sup> Étant donné que la plupart des partenariats ont de multiples thèmes principaux et secondaires, la somme du nombre de partenariats par thème dépasserait le nombre total des partenariats actuellement enregistrés.

Figure II  
**Orientation thématique des partenariats (aspects intersectoriels)<sup>a</sup>**  
 (Aspects intersectoriels d'après le programme de travail pluriannuel de la Commission du développement durable)



<sup>a</sup> Étant donné que la plupart des partenariats ont de multiples thèmes principaux et secondaires, la somme du nombre de partenariats par thème dépasserait le nombre total des partenariats actuellement enregistrés.

15. La plupart des partenariats tiennent compte des aspects intersectoriels du développement durable. Le renforcement des capacités et le transfert de technologie sont toujours des éléments clés des stratégies de mise en œuvre, tandis que la modification du cadre institutionnel pour le développement durable est un domaine prioritaire pour 45 % des partenariats enregistrés.

16. Le développement durable à l'heure de la mondialisation et le développement durable en Afrique sont des domaines qui intéressent près du quart (24 %) de l'ensemble des partenariats. Un tiers des partenariats enregistrés travaillent dans les domaines de l'éducation (36 %), de la santé (32 %), de l'élimination de la pauvreté (39 %) et de la consommation et de la production durables (33 %).

### C. Couverture géographique

17. Plus de la moitié des partenariats enregistrés sont de portée mondiale (51 %), les autres étant de portée régionale (20 %) ou sous-régionale (24 %). Un très faible pourcentage des partenariats ont une portée nationale (5 %) ou locale (1 %). Cependant, la plupart des partenariats, y compris ceux qui ont une portée mondiale ou régionale, interviennent au niveau national ou local. Ils appliquent en majorité une approche partant de la base et axée sur des projets pilotes auxquels participent les collectivités locales, le but étant d'expérimenter des stratégies qui sont ensuite reproduites aux niveaux national, sous-régional et régional.



18. Pour ce qui est de la répartition géographique des partenaires régionaux, sous-régionaux et nationaux, 38 % sont localisés en Asie et dans la région du Pacifique, 26 % en Afrique, 17 % en Amérique latine et dans les Caraïbes, 15 % en Europe et en Amérique du Nord et 4 % en Asie occidentale.

Figure III  
**Portée géographique des partenariats**

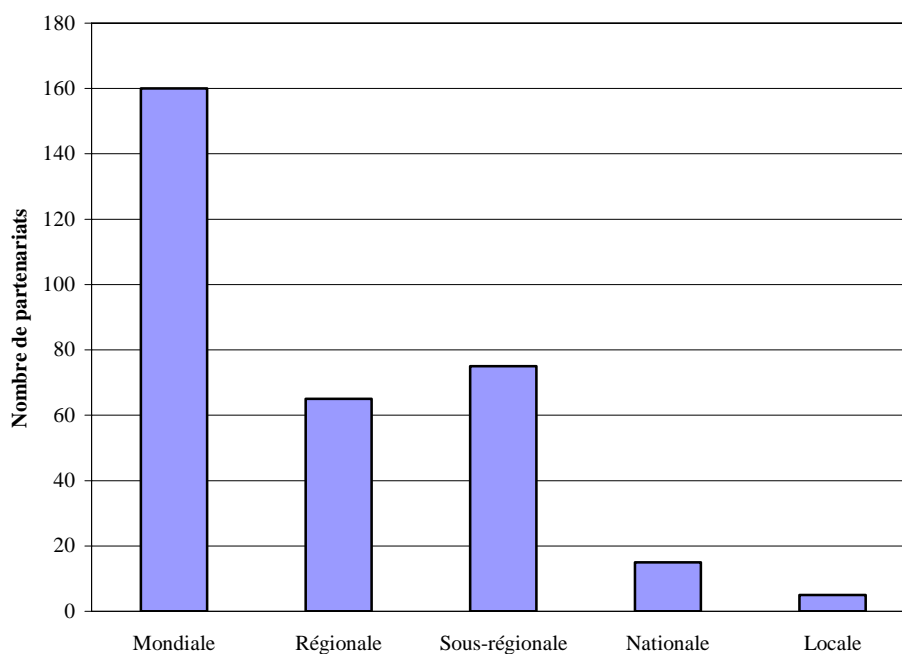
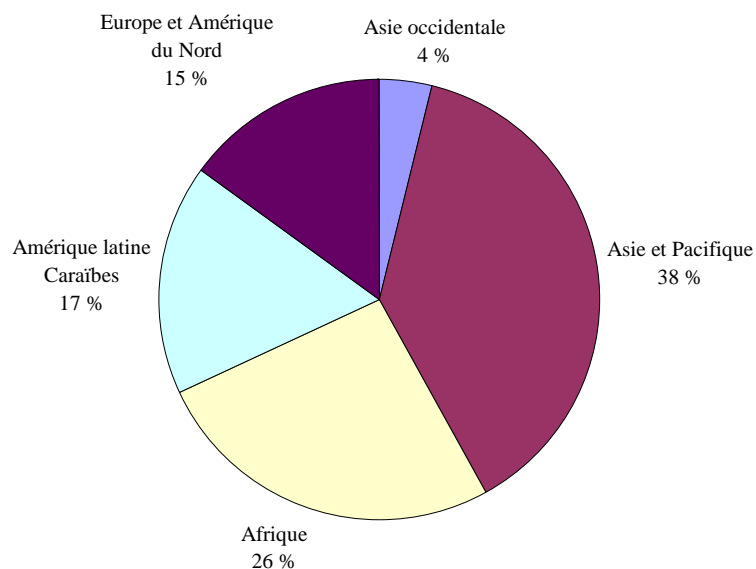


Figure IV  
**Répartition géographique des partenariats (seulement d'après les informations émanant des partenaires régionaux, sous-régionaux, nationaux et locaux)**



#### D. Historique

17. La majorité des partenariats enregistrés auprès du secrétariat de la Commission ont été lancés pendant le Sommet mondial pour le développement durable ou à l'époque de celui-ci. La moitié des partenariats enregistrés ont été lancés en 2002, année du Sommet. Moins d'un tiers (27 %) l'ont été en 2003 et un dixième (10 %) ont commencé leurs activités en 2004. Un nombre réduit de partenariats ont été lancés en 2005 (10) et en 2006 (1).

18. Moins d'un dixième (9 %) des partenariats enregistrés existaient avant 2002. Pour pouvoir être enregistrés, les partenariats ont dû démontrer qu'ils apportaient une valeur ajoutée importante dans le contexte du Sommet mondial pour le développement durable. Cette valeur ajoutée pouvait prendre diverses formes : partenaires supplémentaires, reproduction d'initiatives, élargissement de la portée géographique ou augmentation des ressources financières.

Figure V  
Année de lancement des partenariats

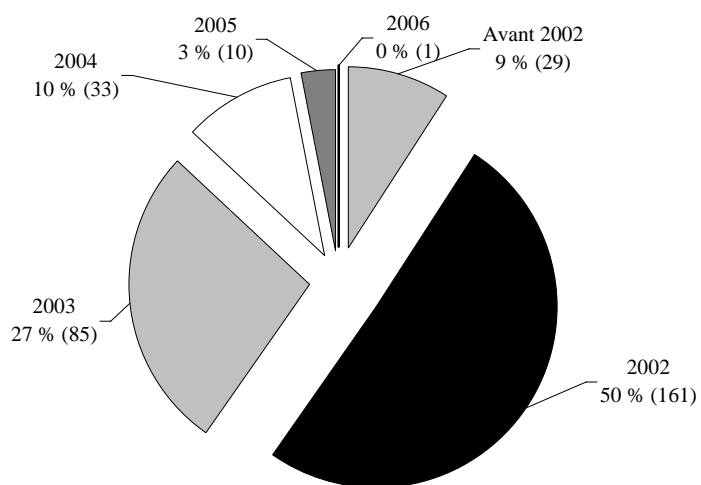
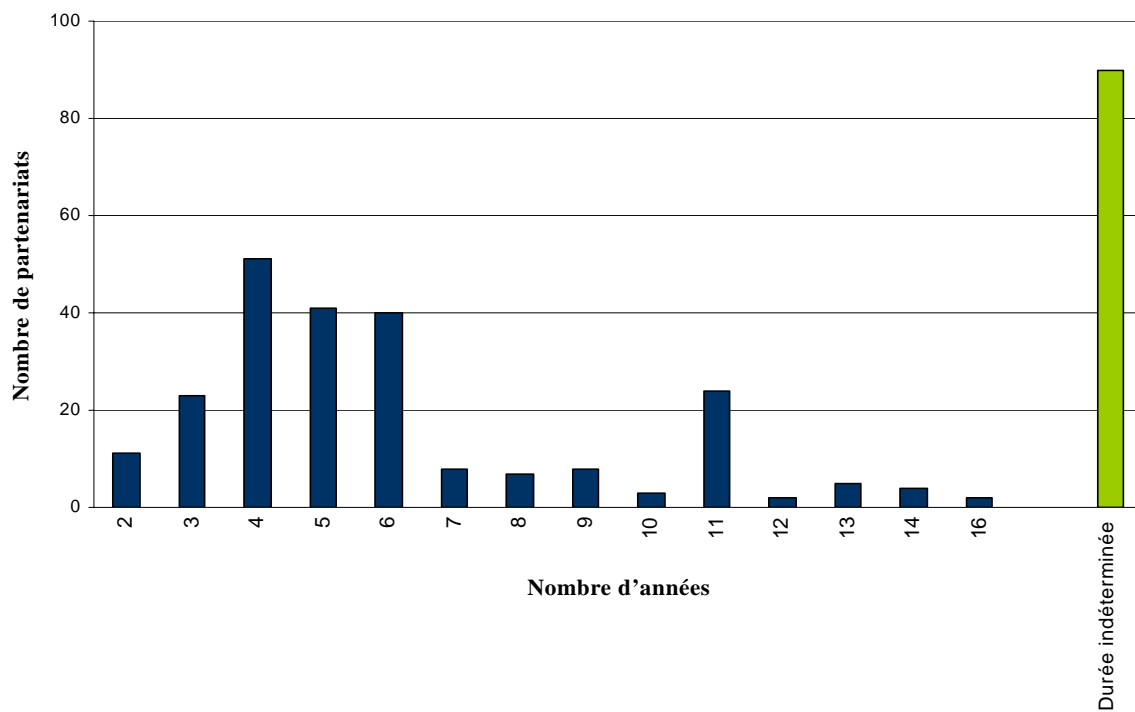


Figure VI  
Durée des partenariats



21. La durée des partenariats varie considérablement en fonction de la nature des buts, des objectifs et des cibles. Elle va de deux ans à une durée indéterminée. Plus d'un quart (28 %) des partenariats enregistrés sont de durée indéterminée. Plus de la moitié (56 %) ont une durée de 10 ans ou moins.

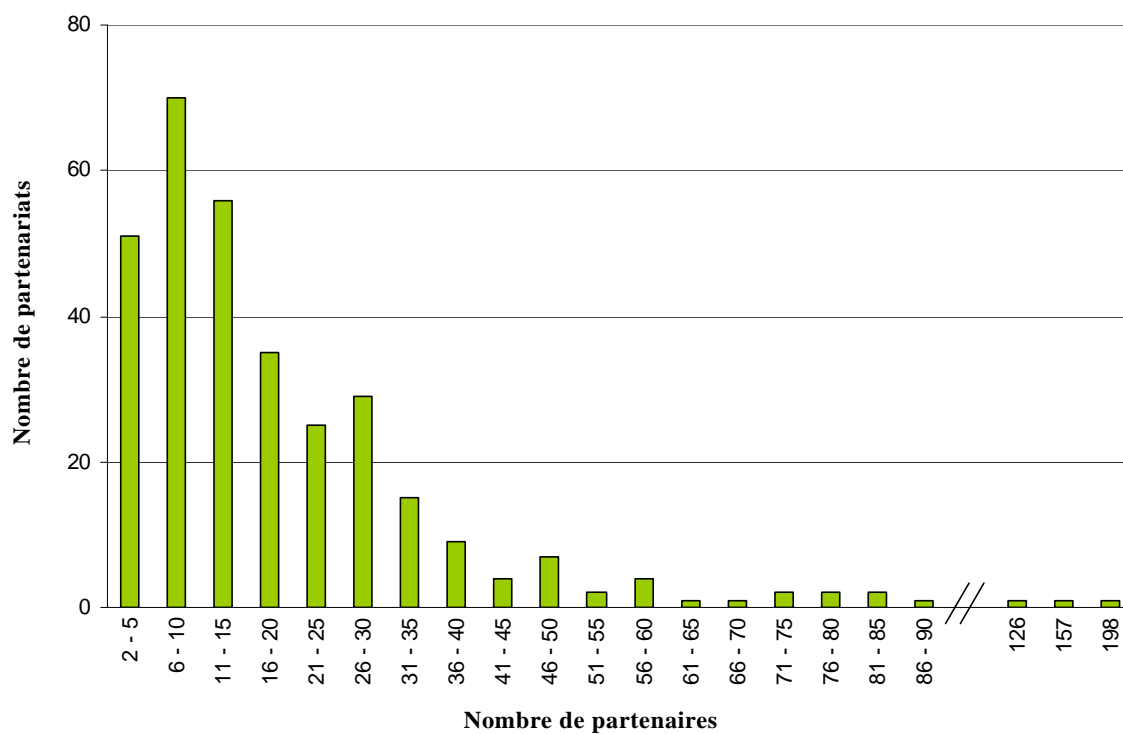
## **E. Les partenaires**

22. Par définition, les partenariats enregistrés sont des initiatives volontaires et multipartites prises par un ensemble variable de gouvernements, d'organisations intergouvernementales, de grands groupes<sup>3</sup> ou d'autres organisations. Une importante majorité de partenariats enregistrés comptent parmi leurs participants des gouvernements (84 %) et des grands groupes (84 %). Près des deux tiers des partenariats bénéficient de la participation du système des Nations Unies (63 %) et d'autres organisations intergouvernementales (61 %). En outre, deux cinquièmes (43 %) des partenariats ont d'autres partenaires organisationnels, dont des universités et des médias.

23. S'agissant des grands groupes, leur participation aux partenariats révèle que 67 % des partenariats ont des organisations non gouvernementales pour partenaires; 43 % sont en partenariat avec des entités du commerce et de l'industrie; 38 % travaillent avec des partenaires issus de la communauté scientifique et technique et 21 % avec des partenaires venant des collectivités locales. Les partenariats enregistrés interviennent beaucoup moins avec des associations féminines (4 %), des groupes de jeunes (4 %), des travailleurs et des syndicats (4 %), des organisations de peuples autochtones (3 %) et des agriculteurs (3 %).

24. Pour ce qui est des organismes partenaires qui tiennent le rôle principal dans le partenariat, on compte 463 organismes partenaires principaux pour les 319 partenariats enregistrés. Ainsi, plusieurs partenariats comptent plus d'un organisme partenaire principal. Parmi les organismes partenaires principaux, il y a 31 % de grands groupes, 25 % de gouvernements, 19 % d'organisations du système des Nations Unies et 17 % d'autres organisations intergouvernementales. Les établissements universitaires, les fondations et les médias représentent 8 % de tous les organismes partenaires principaux.

Figure VII  
Nombre de partenaires par partenariat



25. Le nombre d'organismes partenaires par partenariat est variable. Ainsi, dans les partenariats enregistrés, le nombre de partenaires effectifs oscille entre 2 seulement et 198. Cependant, une grande majorité de partenariats (66 %) compte 20 partenaires ou moins.

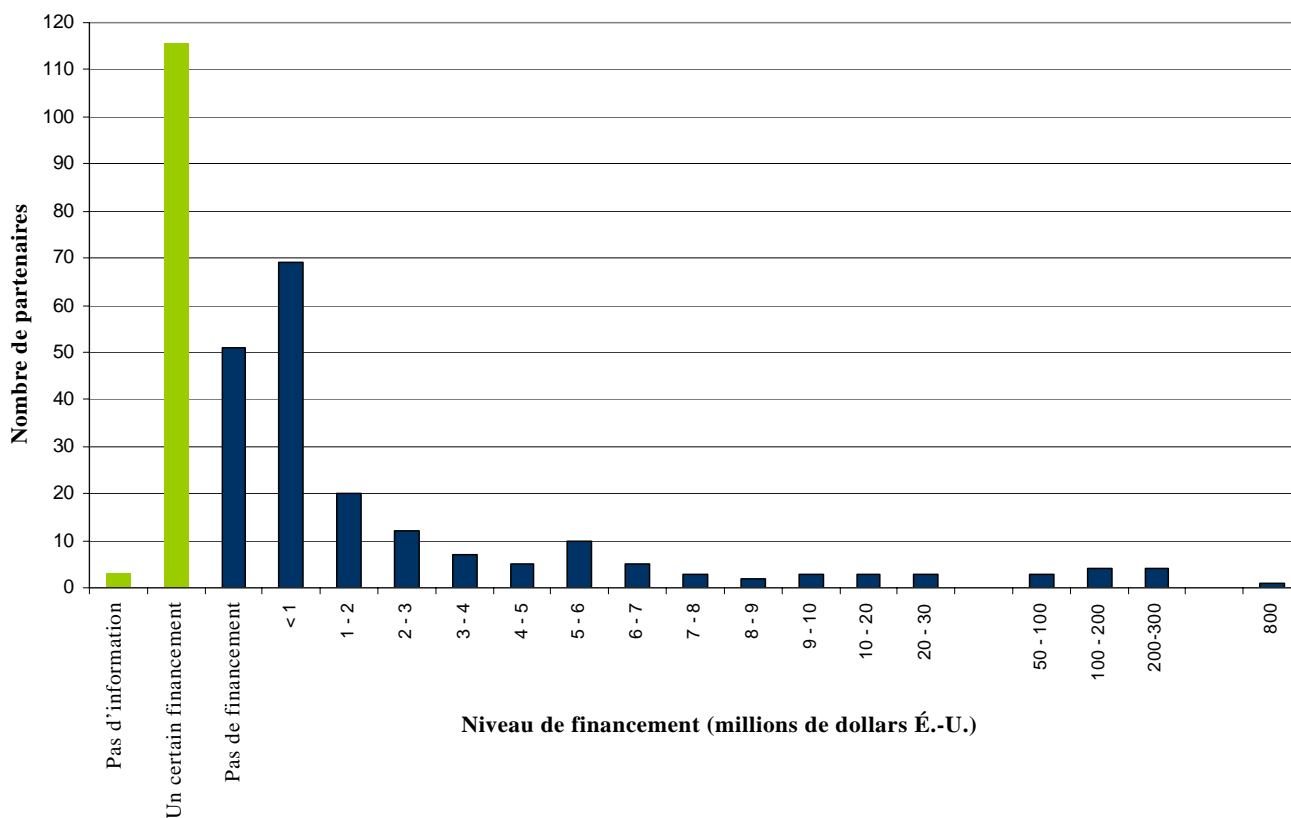
26. En général, les organismes partenaires sont impliqués dans le développement du partenariat dès les premières étapes de celui-ci, de sorte que l'approche adoptée est authentiquement participative et reflète les besoins des divers participants. La plupart des partenariats étant favorables à l'accueil de nouveaux partenaires, le nombre d'organisations actives en leur sein augmentera certainement et eux-mêmes évolueront en conséquence.

## F. Ressources

27. Les ressources habituelles d'un partenariat, qu'il s'agisse des ressources financières et/ou des autres contributions, constituent l'un des déterminants clefs de la capacité de celui-ci à atteindre ses objectifs. Quasiment tous (99 %) les partenariats enregistrés ont communiqué des informations sur les ressources disponibles. D'après les informations transmises, 84 % des partenariats enregistrés (268) disposent d'un financement, 4 % (12) bénéficient de contributions non financières (contributions en nature) et 11 % (36) sont dans l'attente d'un financement.

28. Sur les 268 partenariats enregistrés qui disposent d'un financement assuré, 256 ont communiqué des informations sur les sources de financement. Il importe de noter que plusieurs partenariats disposant d'un financement assuré bénéficient des contributions de nombre de donateurs. Sur les 256 partenariats qui ont mentionné le type de donateurs, 75 % ont indiqué qu'ils étaient financés par des gouvernements, 35 % par des organisations intergouvernementales (y compris des organisations du système des Nations Unies) et 20 % par le secteur privé. Un cinquième des partenariats (20 %) ont indiqué qu'ils recevaient un appui d'organisations du système des Nations Unies.

Figure VIII  
Niveaux de financement indiqués



29. En outre, 16 % des partenariats ont indiqué qu'ils recevaient des dons d'ONG alors que 6 % étaient financés par d'autres sources telles que les fondations. Il n'a pas été possible de ventiler le financement par source avec plus de détails car 116 partenariats sur 268 disposant d'un financement assuré n'ont pas révélé le montant des ressources obtenues (voir fig. VIII).

30. Deux tiers des partenariats enregistrés (67 %) recherchent un financement supplémentaire pour leurs initiatives. Parmi ceux-ci, 25 % ont fourni des chiffres précis sur le financement qu'ils recherchent actuellement. Les montants supplémentaires recherchés vont de plusieurs dizaines de milliers à plusieurs dizaines de millions de dollars.

31. Les contributions non financières (telles que les contributions en nature ou en temps de travail) permettent souvent à un partenariat de fonctionner pendant qu'il cherche à s'assurer un financement auprès de sources extérieures. Plus des deux cinquièmes (43 %) des partenariats enregistrés ont indiqué qu'ils disposaient de ressources non financières : locaux à usage de bureaux, personnel et ordinateurs.

Figure IX  
**État de financements des partenariats**

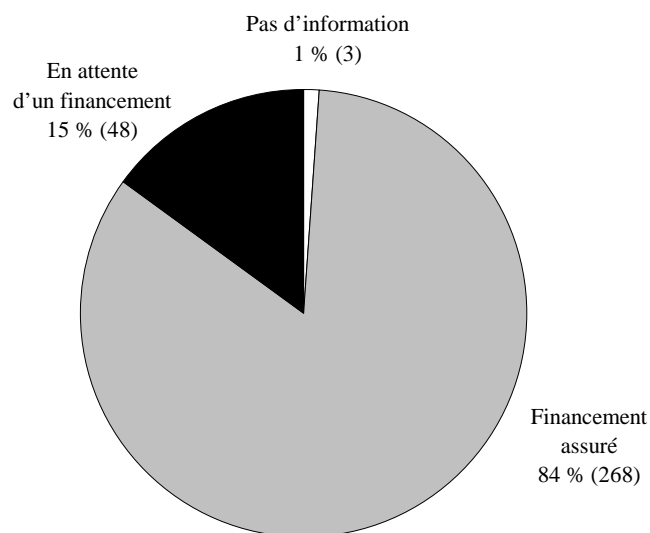
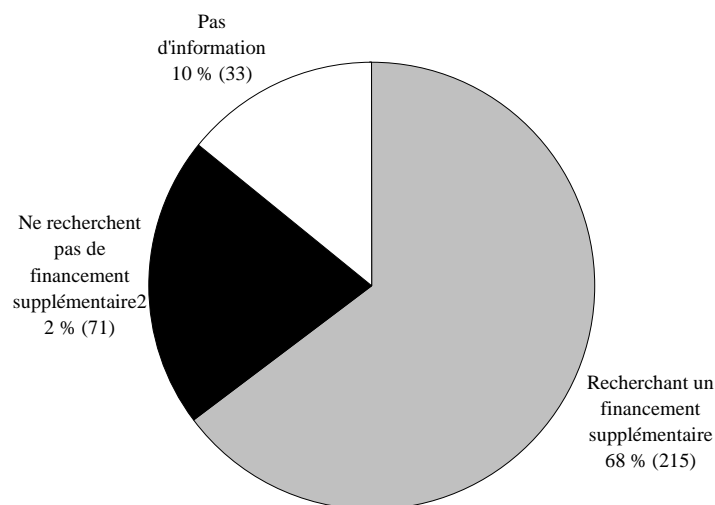


Figure X  
**Partenariats recherchant un financement supplémentaire**



### **III. Mise en œuvre des partenariats**

#### **A. Mécanismes d'exécution**

32. Les partenariats pour le développement durable s'attachent à répondre à des préoccupations mondiales d'ordre économique, social et écologique en développant la coopération pour favoriser le renforcement des capacités institutionnelles et humaines, la recherche et l'échange d'informations ainsi que le transfert de technologie.

33. Les partenariats s'appliquent à développer les capacités à tous les niveaux : local, régional et mondial, notamment. Ainsi, 80 % des partenariats enregistrés se consacrent à l'éducation et à la sensibilisation du grand public aux questions liées au développement durable, 68 % participent à des activités visant à mettre en valeur les ressources humaines grâce à la formation, 46 % se livrent, sous une forme ou sous une autre, au transfert direct de technologie et 45 % s'attachent à renforcer les capacités institutionnelles.

34. Les partenariats qui travaillent activement en faveur de la mobilisation, de l'éducation et de la sensibilisation ont à cœur d'améliorer la communication et l'échange de connaissances entre leurs partenaires et les différentes parties prenantes. Ils exploitent les centres de communication et de diffusion de l'information sur Internet afin de collaborer à la collecte de données et à la sélection des méthodes d'élaboration des indicateurs, rendent compte des pratiques optimales et proposent des modèles et des outils pour gérer les technologies et les ressources naturelles. Grâce aux outils en ligne, des collectivités disséminées de par le monde peuvent collaborer entre elles et actualiser régulièrement les informations mises à disposition sur des espaces Web communs, profiter de compétences mondiales collectives, arrêter des programmes de recherche à mener en coopération et exploiter les informations utiles pour répondre à leurs besoins locaux.

35. Les partenariats organisent pour la plupart des ateliers et des stages de formation nationaux, ce qui permet ensuite d'évaluer les besoins propres à chaque pays. À partir de cette évaluation, les partenaires sont en mesure de déterminer les obstacles d'ordre politique, technique, structurel, réglementaire et financier qu'il leur faudra surmonter pour traiter précisément la question de développement durable donnée.

36. Le transfert de technologie par des partenariats enregistrés consiste essentiellement à offrir une assistance technique ciblée, à aider les partenaires des pays en développement à acquérir des technologies et à faciliter le transfert, aux partenaires du secteur privé dans les pays en développement et les pays en transition, de technologie et de savoir-faire émanant de leurs homologues des pays développés.

37. De nombreux partenariats jouent un rôle d'organisateur et de facilitateur, en rapprochant des dirigeants et des intervenants de premier plan et en les associant à l'élaboration de la législation nationale et aux processus internationaux. Certains partenariats renforcent les capacités institutionnelles en encourageant la création de nouveaux partenariats et en informant leurs partenaires sur les projets susceptibles d'être mis en œuvre et les possibilités de financement.



## **B. Progrès réalisés depuis le lancement**

38. En général, les progrès signalés s'inscrivent dans les grandes catégories suivantes : création de partenariats; activités visant à renforcer les capacités; échange d'informations; exécution de projets pilotes pour favoriser les partenariats locaux.

39. Les partenariats ont fait part des progrès suivants : la réalisation de collectes de fonds fructueuses; la confirmation de nouveaux partenariats; l'élaboration de principes d'organisation pour définir les termes de la collaboration et de la coopération entre les partenaires; la mise en place d'un mécanisme interne de gouvernance et de coordination, grâce à la création de comités directeurs et de secrétariats pour les partenariats. Ils ont également indiqué que leurs membres ont tenu des réunions internes, principalement aux échelons régional et local, et que des interlocuteurs régionaux et nationaux ont été désignés pour assurer la coordination en leur sein. Outre ces activités de coordination interne, beaucoup de partenariats ont officiellement conclu des accords de collaboration avec d'autres partenariats oeuvrant dans des domaines similaires complémentaires.

40. Afin de renforcer les capacités, les partenariats ont organisé des conférences, des ateliers, des colloques et des stages de formation et mis en place des réseaux d'experts.

41. En ce qui concerne l'échange d'informations, les activités le plus fréquemment citées englobent la création de sites Web, l'élaboration de bulletins d'information, ainsi que la publication d'études de cas, de répertoires, de matériel d'enseignement et de formation, de documents d'orientation et de divers outils. En outre, pour favoriser la diffusion de l'information, les partenariats ont créé sur des sites Web des portails ou des centres d'échange qui permettent d'accéder à des outils, à des bases de données et à des logiciels.

42. Si les partenariats continuent pour la plupart de s'appliquer à créer et à entretenir une structure organisationnelle efficace, et d'axer leurs efforts sur leur renforcement et la consolidation des relations entre les parties prenantes, il semble toutefois que cela s'accompagne d'activités d'exécution sur le terrain. De nombreux partenariats ont fait part de la bonne marche des projets pilotes en cours et des travaux de recherche régionaux et nationaux.

## **IV. Partenariats consacrés à l'énergie au service du développement durable, au développement industriel, à la pollution de l'air/l'atmosphère et aux changements climatiques**

43. La présente session d'examen de la Commission étant consacrée au module thématique relatif à l'énergie au service du développement durable, au développement industriel, à la pollution de l'air/l'atmosphère et aux changements climatiques, ce sont les partenariats qui oeuvrent en priorité dans ces domaines qui sont examinés de près dans la section suivante.

44. Sur les 319 partenariats enregistrés, 70 s'intéressent principalement à l'énergie au service du développement durable, au développement industriel, à la pollution de

l'air/l'atmosphère et aux changements climatiques, certains faisant état de plusieurs domaines d'intérêt principaux. Parmi ces partenariats, 51 ont indiqué avoir pour centre d'intérêt principal l'énergie au service du développement durable, 35 les changements climatiques, 14 la pollution de l'air/l'atmosphère et 5 le développement industriel. Si l'on se penche sur la couverture sectorielle totale (centres d'intérêt principal et secondaire), sur les 70 initiatives s'inscrivant dans ce module thématique, 76 % (53) ont pour centre d'intérêt principal ou secondaire l'énergie au service du développement durable, 61 % (43) les changements climatiques, 41 % (29) la pollution de l'air/l'atmosphère et 19 % (13) le développement industriel.

## **A. Évolution de la situation**

45. Étant donné l'importance des chevauchements entre les partenariats de cette sous-catégorie (déjà mentionnée), les statistiques générales suivantes sont présentées de façon globale pour l'ensemble des 70 partenariats enregistrés dont les activités relèvent du présent module thématique.

46. Pour ce qui est de la couverture géographique, 59 % de ces partenariats ont une portée mondiale, 16 % une portée régionale, 19 % une portée sous-régionale et 7 % une portée nationale.

47. Sur le plan de l'historique, 11 % de ces partenariats ont été lancés avant 2002, 51 % en 2002, 21 % en 2003, 9 % en 2004 et 7 % en 2005. Quant à leur durée, elle n'est pas limitée dans le temps pour 37 % d'entre eux, et oscille entre 3 et 13 ans pour les autres.

48. S'agissant de la participation, 87 % comptent parmi leurs partenaires des gouvernements, 77 % des grands groupes, 60 % des institutions du système des Nations Unies, 59 % d'autres organisations intergouvernementales et 47 % d'autres organisations telles que des établissements universitaires.

49. Le nombre total de partenaires varie, selon les partenariats, entre 2 et 198, et la majorité des partenariats (89 %) en comptent moins de 40. Les partenariats examinés ici regroupent au total 101 partenaires principaux, dont 36 % sont des gouvernements, 30 % de grands groupes, 16 % des organismes des Nations Unies, 12 % d'autres organisations intergouvernementales et 7 % des organisations telles que des établissements universitaires et des fondations.

50. Sur le plan des ressources, 90 % des partenariats examinés ici se sont déjà assuré un financement, et 66 % recherchent des fonds supplémentaires. Les deux cinquièmes d'entre eux environ bénéficient actuellement de ressources non financières. La ventilation des sources de financement est la suivante : 70 % du financement provient des gouvernements, 30 % des organisations intergouvernementales, 20 % du secteur privé, 10 % des fondations, 10 % des organisations non gouvernementales et 6 % d'autres sources.

## **B. Axe de la mise en œuvre**

51. Dans ce module thématique, les partenariats prennent en considération plusieurs questions transversales en lien avec le développement durable. Au moins la moitié d'entre eux (57 %) s'efforcent de protéger et de gérer la base de ressources

naturelles aux fins du développement économique et social ainsi que les moyens d'exécution (54 %), et de modifier les modes de consommation et de production non viables (50 %). Transformer le cadre institutionnel pour le développement durable et s'attacher à éliminer la pauvreté sont des priorités pour les deux cinquièmes des partenariats dans ce module (41 %).

52. Un partenariat sur cinq s'intéresse aussi à l'eau, au développement rural, au développement durable à l'heure de la mondialisation, à l'éducation, à la santé et au développement durable, au développement durable en Afrique, au développement durable des petits États insulaires en développement, à la gestion des déchets et à l'agriculture. La grande diversité de ces domaines montre bien qu'il existe une forte synergie entre l'énergie au service du développement durable, le développement industriel, la pollution de l'air/l'atmosphère et les changements climatiques, d'une part, et les objectifs généraux du développement durable que sont la protection de l'environnement, la réduction de la pauvreté et la promotion de la croissance économique, d'autre part.

53. Les partenariats s'inscrivant dans le présent module jugent prioritaire de recourir davantage aux technologies énergétiques propres pour réduire la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre, et il est souvent avancé qu'il faudrait accroître l'utilisation des énergies renouvelables dans cette optique. Les activités qui vont dans ce sens comprennent la création dans les régions rurales d'Afrique de petites entreprises exploitant des systèmes d'énergie renouvelable, la mise au point de technologies fondées sur des énergies durables spécialement adaptées aux besoins des petits États insulaires en développement, le renforcement de l'exploitation de systèmes de production d'énergie renouvelable raccordés au réseau de distribution et la mise en place d'un marché durable des énergies renouvelables dans la région de la Méditerranée.

54. Les partenariats accordent aussi fréquemment beaucoup d'importance à la nécessité de rationaliser davantage l'utilisation de l'énergie pour maximiser la productivité économique, d'améliorer la qualité de l'air et d'atténuer les effets des changements climatiques. Ils s'attachent à favoriser le recours à des techniques à haut rendement énergétique et à améliorer le rendement énergétique dans tous les secteurs, en particulier ceux de l'industrie, des services et des ménages. Les activités entreprises ici visent notamment à rationaliser davantage l'utilisation de l'énergie dans les systèmes municipaux d'approvisionnement en eau, à faire appliquer des normes et des labels en matière de rendement énergétique, et à mettre en oeuvre des projets pilotes destinés à rationaliser l'utilisation de l'énergie dans la région des Caraïbes.

55. Le rapport entre les services énergétiques fournis dans les zones rurales et leurs répercussions sur l'économie rurale, l'agriculture, l'industrie ainsi que tous les aspects de la santé de la population et de la protection de l'environnement dans les zones rurales constitue un domaine d'intervention de premier plan. Les partenariats à l'oeuvre ici s'efforcent d'améliorer la qualité du combustible à usage ménager, de répondre aux besoins en énergie thermique à l'aide du gaz de pétrole liquéfié, de fournir l'énergie nécessaire au pompage de l'eau potable, d'assurer la réfrigération et l'éclairage dans les dispensaires, de renforcer les capacités, et d'assurer le transfert de technologie, la formation et le financement dans le domaine des systèmes énergétiques ruraux.

56. De nombreux partenariats s'inscrivant dans ce module luttent contre la pauvreté en favorisant la création d'emplois et la formation de revenus grâce aux ressources énergétiques renouvelables disponibles à l'échelon local, la prestation de services énergétiques accessibles financièrement et la mise au point de systèmes énergétiques ruraux.

### **C. Mécanismes d'exécution**

57. Les partenariats à l'œuvre dans les domaines de l'énergie au service du développement durable, du développement industriel, de la pollution de l'air/l'atmosphère et des changements climatiques sont semblables aux partenariats enregistrés pris dans leur ensemble, dans la mesure où les mécanismes d'exécution de la plupart d'entre eux comprennent un dispositif de renforcement des capacités. Une forte majorité de ces partenariats (76 %) est dotée de plans de travail qui comportent une composante « éducation » destinée à sensibiliser le public. Les deux tiers d'entre eux (66 %) participent à une forme ou une autre de transfert de technologie, plus de la moitié (56 %) offrent des formations visant à développer les ressources humaines, et les deux cinquièmes (39 %) s'efforcent de renforcer les capacités institutionnelles.

58. Les partenariats actifs dans ce module thématique s'efforcent de créer des réseaux mondiaux pour promouvoir le dialogue et l'échange de connaissances. Ces initiatives visent à renforcer les capacités et à échanger des informations se rapportant à des questions telles que les technologies énergétiques, le renforcement de l'efficacité des processus de production, l'apprentissage de la géographie, ainsi que l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. On s'attache spécifiquement ici à mettre au point des bases de données mondiales sur les émissions de polluants atmosphériques et des répertoires des gaz à effet de serre, ainsi qu'à mener des projets relatifs au mécanisme pour un développement propre (MDP). D'autres outils sont en cours d'élaboration, parmi lesquels un logiciel pour établir des prévisions météorologiques, des systèmes d'apprentissage en ligne pour promouvoir les connaissances relatives au mécanisme pour un développement propre, et des guides pour planifier et gérer l'utilisation rationnelle de l'énergie dans le secteur public.

59. Certaines initiatives offrent une assistance technique ciblée, sous la forme de procédés de fabrication avancés destinés à produire de manière moins polluante de l'énergie et des matériaux, tandis que d'autres renforcent les capacités pour le montage et la fabrication d'équipements énergétiques au niveau local. La création de systèmes de production d'énergie renouvelable et d'électricité, la mise sur pied de partenariats privés pour favoriser l'échange d'éléments technologiques spécifiques en lien avec le chauffage solaire de l'eau et l'adoption de nouvelles technologies pour améliorer la sûreté et réduire les émissions dans le secteur minier sont autant d'illustrations des travaux menés ici.

60. Les partenariats assurent des formations consacrées aux questions méthodologiques et à la collecte de données pertinentes pour l'élaboration d'indicateurs relatifs à la fourniture et à l'utilisation de services énergétiques durables, ainsi qu'aux techniques permettant de mesurer les émissions des véhicules automobiles.

## **D. Progrès réalisés depuis le lancement**

61. Les progrès signalés par les partenariats œuvrant dans les domaines du développement durable, du développement industriel, de la pollution de l'air/l'atmosphère et des changements climatiques sont similaires à ceux qu'a réalisés l'ensemble des partenariats. Les activités consistent essentiellement à coordonner les partenariats, à renforcer les capacités, à échanger des informations et à mettre en œuvre des projets pilotes.

62. Les activités de coordination comprennent l'adhésion de nouveaux organismes partenaires, l'augmentation du financement et le lancement de sites Web.

63. Les activités visant à renforcer les capacités englobent le développement des capacités techniques au sein des universités et du secteur privé, la réalisation d'audits énergétiques dans les compagnies de distribution d'eau et l'organisation de cours de formation sur les techniques de modélisation et de simulation spécialement conçues pour l'évaluation des options qui pourront être envisagées dans les domaines de l'offre et de la demande d'énergie.

64. En ce qui concerne l'échange d'informations, signalons notamment la création de sites Web, de bibliothèques en ligne regroupant du matériel didactique, des études de cas et des logiciels, notamment un tableur pour l'évaluation des économies d'énergie et de coûts et de la diminution des émissions de carbone et de la pollution réalisée grâce aux systèmes d'achats favorisant un haut rendement énergétique, de même que l'élaboration d'ensembles d'outils de suivi et d'évaluation pour guider la réalisation de projets énergétiques et établir des liens avec les résultats obtenus en matière de développement.

65. Parmi les projets pilotes en cours figurent l'élaboration d'une base de données répartie regroupant les critères concernant les émissions de polluants et de gaz à effet de serre produites par le secteur de l'électricité au Canada, au Mexique et aux États-Unis et le recours à des modes de financement novateurs pour équiper les coopératives agricoles du nord de l'Inde de lanternes solaires.

## **V. Activités du secrétariat de la Commission liées aux partenariats**

### **A. Site Web et base de données sur les partenariats**

66. Le site Web du secrétariat de la Commission sur les partenariats pour le développement durable est un instrument précieux d'échange d'informations sur les questions se rapportant aux partenariats. Il permet d'accéder à un éventail d'outils et d'applications destinés à promouvoir la diffusion des connaissances et le travail en réseau.

67. Le site Web et la base de données sur les partenariats de la Commission ont été reconfigurés afin de les rendre plus conviviaux, d'améliorer la navigation et de faciliter l'accès aux ressources en matière d'information sur les nouveaux partenariats. Il comporte de nouveaux éléments dont une base de données sur les manifestations tenues dans le cadre des partenariats; l'affichage de liens Web, de publications et d'articles sur les partenariats et un forum de discussion en ligne

ouvert aux membres des partenariats enregistrés qui peuvent y échanger des données d'expérience et des pratiques optimales.

68. Le site contient également des informations détaillées sur les procédures d'enregistrement des partenariats, des indications sur la participation aux salons du partenariat et des publications du secrétariat de la Commission sur les partenariats enregistrés, que les visiteurs peuvent télécharger.

69. À ce jour, la section du site la plus visitée est celle qui contient la base de données sur les partenariats pour le développement durable. Celle-ci a été lancée il y a deux ans, en février 2004, et elle a depuis reçu 67 935 visites<sup>4</sup> et enregistré 218 427 accès<sup>5</sup>.

70. Les informations contenues dans la base de données sur les partenariats sont communiquées au secrétariat par les partenaires principaux enregistrés. Les demandes de mise à jour sont annuelles, mais il est difficile d'obtenir des informations actualisées. Les partenaires principaux sont priés instamment de tenir leurs informations à jour pour que la base de données soit aussi actuelle que possible.

71. Le secrétariat de la Commission s'emploie à mettre en place un réseau en ligne de connaissances sur les partenariats pour le développement durable. L'élaboration d'outils en ligne facilitant la communication et favorisant les échanges d'information, l'apprentissage et la collaboration entre les partenariats enregistrés devrait permettre, à terme, d'encourager la création de groupes spécialisés en ligne entre les partenariats enregistrés.

72. Outre les possibilités de travail en réseau, les partenariats enregistrés peuvent donner des informations sur leurs activités à l'occasion des salons annuels du partenariat et d'autres manifestations sur les partenariats organisées par le secrétariat. Ces activités de diffusion de l'information contribuent à accroître la sensibilisation et pourraient permettre de créer de nouveaux partenariats ou de reproduire les initiatives réussies.

## **B. Salon du partenariat prévu lors de la quatorzième session de la Commission**

73. Le Salon du partenariat qui aura lieu du 1<sup>er</sup> au 9 mai 2006, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, lors de la quatorzième session de la Commission, sera l'occasion de présenter les progrès accomplis par les partenariats enregistrés en vue du développement durable et le travail en réseau mené entre les partenaires actuels et potentiels. Le Salon donnera aussi l'occasion aux participants d'établir des synergies entre partenariats, d'identifier de nouveaux partenaires, de tirer des enseignements de l'expérience des autres et de faire connaître et promouvoir les actions qu'ils mènent au sein d'une instance intergouvernementale.

74. Le Salon du partenariat comprendra plusieurs volets dont des sessions de discussion sur « Les partenariats dans la pratique »; des exposés dans lesquels des partenariats enregistrés informeront la Commission des progrès accomplis, sans compter les guichets des renseignements qui permettront à ces partenariats d'exposer et de diffuser des informations concernant leurs activités.

## VI. Conclusion

75. Plus de trois ans après le Sommet mondial pour le développement durable, les partenariats pour le développement durable qui ont été lancés à cette occasion continuent de se développer et de prendre de l'ampleur. De nouveaux partenariats sont créés et enregistrés auprès du secrétariat de la Commission, dont la majorité est opérationnelle et fait rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation de projets pilotes et d'autres activités. Parallèlement, ces initiatives évoluent grâce à l'admission de nouveaux partenaires et à la constitution d'alliances avec d'autres partenariats intervenant dans des domaines complémentaires. On reconnaît que les partenariats sont un des résultats les plus originaux du Sommet mondial et qu'ils jouent un rôle important dans l'exécution des engagements pris à cette occasion.

Conformément aux critères et directives relatifs à l'enregistrement des partenariats pour le développement durable auprès du secrétariat de la Commission, ces initiatives ont clairement défini les buts et objectifs concernant le développement durable, qui renforcent ceux énoncés dans l'Action 21, le Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre de l'Action 21 et le Plan de mise en œuvre de Johannesburg. En travaillant dans la concertation à tous les niveaux, en partageant leurs compétences et leurs ressources, et en contribuant à élaborer des politiques novatrices et à apporter des solutions techniques et financières pour éliminer les entraves au développement durable, ces partenariats continuent de démontrer leur attachement à contribuer de façon concrète à la réalisation des objectifs et des engagements en matière de développement durable convenus sur le plan international.

### Notes

- <sup>1</sup> Pour consulter le texte intégral des Principes directeurs de Bali, voir <[http://www.johannesburgsummit.org/html/documents/prepcom4docs/bali\\_documents/annex\\_partnership.pdf](http://www.johannesburgsummit.org/html/documents/prepcom4docs/bali_documents/annex_partnership.pdf)>.
- <sup>2</sup> Document de travail n° 1 : Partenariats pour le développement durable – mise à jour, voir DESA/DSD/2005/1.
- <sup>3</sup> Les neuf grands groupes de la société civile recensés dans l'Action 21 sont les suivants : les femmes, les enfants et les jeunes, les peuples autochtones, les organisations non gouvernementales, les collectivités locales, les travailleurs et les syndicats, le commerce et l'industrie, la communauté scientifique et technique et les agriculteurs.
- <sup>4</sup> On entend par visite du site Web le processus qui commence par la consultation de la page d'accueil par le visiteur et se termine lorsque celui-ci quitte le site ou demeure inactif au-delà de la période maximale d'inactivité fixée par défaut à 30 minutes.
- <sup>5</sup> Toute demande de fichier de la part d'un visiteur est considérée comme un accès. On peut dénombrer plusieurs accès par page. La fréquentation du site se mesure au nombre d'accès enregistrés.

## Annexe

### **Liste des partenariats enregistrés (70) qui contribuent au module thématique de la quatorzième session de la Commission du développement durable**

#### **Partenariat pour une énergie renouvelable à 100 %**

Thème principal : énergie au service du développement durable

Ce partenariat mondial vise à aider les États insulaires à satisfaire à 100 % leurs besoins énergétiques par des sources d'énergie renouvelable.

Partenaire principal : Forum for Renewable Energy Islands

#### **Projets African Energy Legacy**

Thème principal : énergie au service du développement durable

Ce partenariat régional met l'accent sur les possibilités de favoriser la rationalité économique et environnementale au moyen de la coopération régionale.

Partenaires principaux : Gouvernement sud-africain, Eskom

#### **Alliance pour l'énergie rurale en Afrique**

Thèmes principaux : pollution de l'air/l'atmosphère, énergie au service du développement durable

Ce partenariat régional vise à élaborer des modèles permettant de répondre au besoin de services énergétiques modernes dans les zones rurales d'Afrique.

Partenaire principal : EDF/ACCESS

#### **Asia CDM Capacity-Building Initiative**

Thèmes principaux : pollution de l'air/l'atmosphère, changements climatiques, développement industriel

Cette initiative de partenariat régional facilite les projets liés au mécanisme pour un développement propre afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement.

Partenaire principal : Gouvernement japonais (Ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie)

#### **Asia-Pacific Partnership on Clean Development and Climate**

Thèmes principaux : énergie au service du développement durable, changements climatiques

Ce partenariat régional vise à accélérer le déploiement à l'échelle mondiale de technologies énergétiques propres en mettant l'accent sur l'élargissement des marchés pour l'investissement et le commerce en matière de technologies, biens et services énergétiques propres.

Partenaires principaux : Gouvernements de l'Australie, de la Chine, des États-Unis, de l'Inde, du Japon et de la République de Corée



**Asian Partnership Programme towards Shared Prosperity**

Thème principal : pollution de l'air/l'atmosphère

Ce partenariat régional s'intéresse à la préservation de l'environnement et au développement durable dans la région de l'Asie.

Partenaire principal : Gouvernement japonais (ville de Kitakyushu)

**Alliance commerciale pour les chauffe-eau solaires**

Thème principal : énergie au service du développement durable

Ce partenariat mondial encourage la production, la diffusion et l'utilisation de chauffe-eau solaires et de technologies de chauffage solaire de l'eau dans les pays en développement.

Partenaire principal : Jacques Giordano Industries

**Projet Adaptation aux changements climatiques et à la hausse du niveau des mers dans les Caraïbes**

Thème principal : changements climatiques

Ce partenariat régional vise à mieux faire comprendre les changements climatiques, la variabilité du climat et la hausse du niveau des mers et à mieux réagir face à ces phénomènes.

Partenaire principal : Communauté des Caraïbes (CARICOM)

**Children's Environmental Health Indicators**

Thèmes principaux : pollution de l'air/l'atmosphère, changements climatiques

Ce partenariat mondial vise à développer et à promouvoir l'utilisation d'indicateurs mondiaux sur l'hygiène du milieu pour préserver l'hygiène du milieu des enfants.

Partenaire principal : Gouvernement des États-Unis d'Amérique (Environmental Protection Agency des États-Unis)

**Collaborative Labeling and Appliance Standards Program**

Thèmes principaux : pollution de l'air/l'atmosphère, énergie au service du développement durable, changements climatiques, développement industriel

Ce partenariat mondial favorise l'adoption de normes et de labels pour un meilleur rendement énergétique dans les pays en développement.

Partenaires principaux : Gouvernement des États-Unis d'Amérique (Agency for International Development des États-Unis, Département américain de l'énergie, Environmental Protection Agency des États-Unis), secrétariat du Collaborative Labeling and Appliance Standards Program, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et Fondation pour les Nations Unies

**Projet Élaboration de profils de pays pour le développement énergétique durable**

Thème principal : énergie au service du développement durable

Ce partenariat national applique une approche systématique et globale pour élaborer des profils de pays à des fins de développement du secteur de l'énergie durable.

Partenaire principal : Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

**Projet de développement favorisant les systèmes énergétiques ruraux**

Thème principal : énergie au service du développement durable

Ce partenariat mondial aide les pays qui demandent à élaborer des stratégies de développement de systèmes énergétiques dans les zones rurales.

Partenaire principal : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI)

**Service d'information sur le droit de l'environnement (ECOLEX) – partenariat mondial pour l'information sur le droit de l'environnement**

Thèmes principaux : pollution de l'air/l'atmosphère, changements climatiques

Ce partenariat mondial vise à renforcer les capacités au moyen d'une source mondiale d'informations complètes sur le droit de l'environnement.

Partenaire principal : Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UIGN)

**Encyclopedia of Life Support Systems (EOLSS)**

Thèmes principaux : pollution de l'air/l'atmosphère, changements climatiques

Ce partenariat mondial vise à créer une base de connaissances intégrée pour appuyer les actions liées au développement durable du secteur de l'énergie.

Partenaires principaux : Comité mixte, EOLSS Publishers Ltd.-EOLSS, UNESCO.

**Projet Initiatives pour la sensibilisation aux problèmes énergétiques**

Thème principal : énergie au service du développement durable

Ce partenariat régional vise à promouvoir la sensibilisation aux problèmes énergétiques, à améliorer les connaissances concernant l'énergie et à appuyer les économies d'énergie.

Partenaire principal : Gouvernement indonésien (Ministère de l'énergie et des ressources minérales)

**Partenariat pour l'énergie et l'environnement en Amérique centrale**

Thèmes principaux : pollution de l'air/l'atmosphère, énergie au service du développement durable, changements climatiques, développement industriel.

Ce partenariat sous-régional vise à promouvoir le recours à des sources d'énergie renouvelable et à des technologies propres en Amérique centrale.

Partenaires principaux : Gouvernement finlandais (Ministère des affaires étrangères), Sistema de la Integración Centra-Americana

**Projet Énergie pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable**

Thèmes principaux : énergie au service du développement durable, changements climatiques, développement industriel

Ce partenariat mondial vise à permettre à l'Union européenne et à ses partenaires des pays en développement d'améliorer l'accès aux services énergétiques au moyen du partenariat pour l'énergie (Energy Access Partnerships).

Partenaire principal : Commission européenne

**Projet Intégration énergétique en Afrique de l'Ouest**

Thème principal : énergie au service du développement durable

Ce partenariat sous-régional appuie le Pool de l'énergie ouest-africain afin de tirer le meilleur parti possible des ressources régionales et d'accroître le rendement énergétique.

Partenaire principal : Gouvernement français (Ministère des affaires étrangères)

**Projet de renforcement des applications de prévisions du climat dans les pays insulaires du Pacifique**

Thèmes principaux : pollution de l'air/l'atmosphère, changements climatiques

Ce partenariat sous-régional met l'accent sur la mise en place d'un système permettant de tenir compte des prévisions météorologiques dans le processus de prise de décisions.

Partenaire principal : Gouvernement australien (Agence australienne pour le développement international)

**Projet Renforcement de la stratégie régionale sur les changements climatiques dans le réseau Asie-Pacifique sur les changements climatiques**

Thèmes principaux : pollution de l'air/l'atmosphère, changements climatiques

Ce partenariat sous-régional facilite la concertation sur les mesures à prendre et l'échange de données, y compris de données d'expérience, et d'informations dans la région Asie-Pacifique.

Partenaire principal : Gouvernement japonais (Ministère de l'environnement)

**Enterprise of Trust-Economic Welfare in Rural Areas through the Use of Renewable Energies**

Thème principal : énergie au service du développement durable

Ce partenariat régional met en place des systèmes décentralisés pour l'utilisation d'énergies renouvelables dans les zones rurales d'Afrique.

Partenaires principaux : North-South Initiative e.V., SUDERETA

**Projet Promotion de la coopération énergétique régionale  
dans les pays de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique :  
l'énergie au service du développement durable**

Thème principal : énergie au service du développement durable

Ce partenariat régional vise à améliorer l'accès à l'énergie et la sécurité de l'approvisionnement en énergie dans les pays de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique.

Partenaires principaux : Gouvernement australien (Département de l'industrie, du tourisme et des ressources), Gouvernement mexicain (Secrétariat de l'énergie)

**Partenariat mondial pour la réduction  
de la combustion de gaz en torchère**

Thèmes principaux : pollution de l'air/l'atmosphère, énergie au service du développement durable, changements climatiques

Ce partenariat mondial associant les secteurs public et privé appuie l'industrie pétrolière et les gouvernements dans les actions visant à réduire la combustion de gaz en torchère.

Partenaire principal : Groupe de la Banque mondiale

**Réseau mondial de l'énergie au service du développement durable**

Thème principal : énergie au service du développement durable

Ce partenariat mondial contribue à la fourniture de services énergétiques respectueux de l'environnement en appuyant l'échange d'informations, les politiques menées et le renforcement des capacités.

Partenaire principal : Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

**Global Village Energy Partnership**

Thème principal: énergie au service du développement durable

Ce partenariat mondial réunit des acteurs divers qui s'emploient à développer l'accès aux services énergétiques pour les personnes ne bénéficiant pas de services ou mal servis.

Partenaire principal : Programme des Nations Unies pour le développement (Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique)

**Projet Amélioration de la fourniture de services énergétiques  
dans les petits États insulaires en développement**

Thèmes principaux : énergie au service du développement durable, changements climatiques

Ce partenariat mondial vise à accroître la fourniture de services énergétiques viables dans les petits États insulaires en développement pendant une période de 10 ans.

Partenaire principal : Programme des Nations Unies pour le développement

**Projet Indicateurs du développement énergétique durable**

Thèmes principaux : énergie au service du développement durable, changements climatiques

Ce partenariat mondial élabore des indicateurs énergétiques et aide les pays à renforcer leurs capacités énergétiques et statistiques.

Partenaire principal : AIEA

**Partenariat secteur privé/secteur privé franco-indonésien pour la construction de mini centrales hydroélectriques dans les zones rurales/reculées sur une base durable**

Thèmes principaux : énergie au service du développement durable, changements climatiques

Ce partenariat national met en place des accords financiers et institutionnels facilitant l'investissement privé dans les sources d'énergie renouvelable.

Partenaires principaux : Gouvernement indonésien (Ministère de l'énergie et des ressources minérales), Spie Entertains

**Initiative relative au rendement énergétique dans l'industrie**

Thèmes principaux : énergie au service du développement durable, changements climatiques

Ce partenariat mondial favorise la mise en place de technologies à fort rendement énergétique dans les pays en développement.

Partenaire principal : ONUDI

**Projet Approche intégrée de la gestion de la demande d'électricité et du développement urbain et industriel**

Thèmes principaux : énergie au service du développement durable, développement industriel

Ce partenariat sous-régional facilite l'amélioration de l'utilisation de l'énergie et la compétitivité des zones industrielles.

Partenaire principal : Gouvernement français (Ministère des affaires étrangères)

**Centre international pour le piégeage du carbone et l'énergie de la biomasse**

Thèmes principaux : énergie au service du développement durable, changements climatiques

Ce partenariat mondial fournit et diffuse des informations sur le piégeage du carbone et l'énergie de la biomasse.

Partenaire principal : Pro-Natura International

### **Centre international pour le développement durable**

Thèmes principaux : pollution de l'air/l'atmosphère, changements climatiques, développement industriel

Ce partenariat mondial élabore un système intégré de gestion des connaissances qui tient compte du comportement des écosystèmes et des dimensions économiques, sociales et environnementales de la durabilité.

Partenaire principal : The City of Knowledge Foundation

### **Réseau d'action international en faveur des récifs coralliens**

Thèmes principaux : énergie au service du développement durable, changements climatiques

Ce partenariat mondial vise à stopper la dégradation des récifs coralliens dans le monde et à inverser cette tendance.

Partenaire principal : Réseau d'action international en faveur des récifs coralliens

### **Johannesburg Climate Legacy**

Thème principal : changements climatiques

Ce partenariat mondial s'emploie à mesurer les émissions de dioxyde de carbone et à les compenser par l'investissement dans des projets durables et réduction de ces émissions en Afrique du Sud.

Partenaire principal : Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources

### **LPG Challenge**

Thème principal : énergie au service du développement durable

Ce partenariat mondial a pour but de répondre aux besoins en énergie thermique des populations rurales et périurbaines dans les pays en développement, en ayant davantage recours au gaz de pétrole liquéfié (GPL).

Partenaires principaux : World LP Gas Association, PNUD

### **Projet Mandatory Disclosure of Automotive Emissions**

Thèmes principaux : pollution de l'air/l'atmosphère, énergie au service du développement durable

Ce partenariat sous-régional est en train de mettre en place dans les pays de l'ASEAN un dispositif uniforme qui rendra obligatoire la divulgation des émissions des véhicules automobiles.

Partenaire principal : Gouvernement indonésien (Ministère de l'environnement)

### **Market Facilitation Partnership for Concentrating Solar Power Technologies**

Thèmes principaux : énergie au service du développement durable, changements climatiques

Ce partenariat mondial vise à contribuer à la création d'un vaste marché mondial pour la concentration de l'énergie solaire.

Partenaire principal : Gouvernement allemand (Ministère fédéral de la coopération économique et du développement et Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire)

### **Mécanisme pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les pays en développement**

Thèmes principaux : énergie au service du développement durable, changements climatiques

Ce partenariat mondial cherche à donner accès aux services énergétiques en milieu rural et à inciter les pays en développement à utiliser davantage les ressources renouvelables comme sources d'énergie.

Partenaire principal : Gouvernement français (Agence française de développement)

### **Médiaterre – Système d'information mondial francophone pour le développement durable**

Thèmes principaux : pollution de l'air/l'atmosphère, énergie au service du développement durable, changements climatiques

Ce partenariat mondial est en train de créer un centre d'information et de concertation consacré au développement durable.

Partenaires principaux : Association Agora 21, Agence intergouvernementale de la francophonie

### **MeditAIRaneo**

Thèmes principaux : pollution de l'air/l'atmosphère, changements climatiques

Ce partenariat sous-régional vise à appuyer la préparation d'inventaires cohérents et fiables des gaz à effet de serre dans les pays méditerranéens.

Partenaire principal : Gouvernement italien (Ministère de l'environnement et du territoire, Agence pour la protection de l'environnement et services techniques)

### **Programme méditerranéen pour les énergies renouvelables**

Thèmes principaux : énergie au service du développement durable, changements climatiques

Ce partenariat sous-régional vise à offrir des services énergétiques modernes aux populations rurales et à accroître l'utilisation des technologies d'exploitation des énergies renouvelables.

Partenaire principal : Gouvernement italien (Ministère de l'environnement et du territoire)

### **Projet Methane to Markets**

Thèmes principaux: énergie au service du développement durable, changements climatiques, pollution de l'air/l'atmosphère

Ce partenariat mondial vise à réduire les émissions de méthane dans le monde, à renforcer la sécurité énergétique, à améliorer la qualité de l'air, à accroître la sécurité dans l'industrie et à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Partenaire principal : Gouvernement des États-Unis d'Amérique

### **Projet Technologies modernes d'utilisation de la biomasse pour répondre aux besoins énergétiques des zones rurales**

Thèmes principaux : pollution de l'air/l'atmosphère, énergie au service du développement durable, changements climatiques

Ce partenariat mondial est en train d'élaborer un modèle technologique et institutionnel afin de répondre aux besoins en énergie des zones rurales en exploitant les ressources en biomasse renouvelables, disponibles à l'échelon local.

Partenaire principal : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

### **My Community, Our Earth – Geographic Learning for Sustainable Development**

Thèmes principaux : énergie au service du développement durable, changements climatiques

Cette initiative mondiale sensibilise le grand public à l'importance de la géographie et de la technologie liées aux systèmes d'information géographique dans le développement durable.

Partenaire principal : Association of American Geographers

### **Réseaux des gouvernements régionaux pour le développement durable**

Thèmes principaux : pollution atmosphérique, énergie au service du développement durable, changements climatiques

Ce partenariat mondial met en commun des informations et des données d'expérience en matière d'adoption à l'échelon régional de politiques visant à promouvoir le développement durable.

Partenaires principaux : Gouvernement belge (Ministère de la communauté flamande), Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (Assemblée galloise)

### **Networked Environmental Information System for Global Emissions Inventories**

Thème principal : pollution de l'air/l'atmosphère

Cette initiative mondiale met au point des outils de diffusion des informations relatives aux émissions, grâce à une base de données, à un logiciel et à un réseau mondial de spécialistes des émissions atmosphériques.

Partenaire principal : Gouvernement des États-Unis d'Amérique (Environmental Protection Agency)



**Niger Delta Fund Initiative**

Thème principal : énergie au service du développement durable

Ce partenariat national s'efforce de mettre en place et d'exploiter un fonds pour le delta du Niger, mécanisme juridique destiné à assurer en toute transparence la répartition des redevances pétrolières.

Partenaires principaux : Earth Rights Institute, Africa Center for Geoclassical Economics

**Initiative pour le bassin du Nil**

Thème principal : énergie au service du développement durable

Ce partenariat sous-régional cherche à réaliser le développement socioéconomique durable grâce à l'exploitation équitable des ressources en eau du bassin du Nil.

Partenaire principal : secrétariat de l'Initiative pour le bassin du Nil

**Projet PEPS – Promoting an Energy-efficient Public Sector**

Thème principal : énergie au service du développement durable

Cette initiative mondiale vise à réaliser des économies d'énergie et de coûts en mettant le pouvoir d'achat des gouvernements au service de la création ou de l'expansion des marchés nationaux de produits et de services à haut rendement énergétique.

Partenaire principal : Lawrence Berkeley National Laboratory

**Partenariat général du Pacifique pour l'adaptation aux changements climatiques**

Thème principal : changements climatiques

Cette initiative sous-régionale vise à permettre à la région des îles du Pacifique de comprendre les changements climatiques, la variabilité du climat et l'élévation du niveau de la mer et d'y faire face.

Partenaire principal : Programme régional du Pacifique Sud pour l'environnement

**Projet Pacific Islands Energy for Sustainable Development**

Thème principal : énergie au service du développement durable

Ce partenariat sous-régional cherche à mettre en œuvre la politique et le plan énergétiques pour le Pacifique que sont en train d'élaborer les pays insulaires du Pacifique.

Partenaire principal : Secrétariat du Forum des îles du Pacifique

**Partners for Environmental Cooperation in Europe**

Thèmes principaux : pollution de l'air/l'atmosphère, énergie au service du développement durable, changements climatiques, développement industriel

Ce partenariat régional contribue à la protection de l'environnement et au développement durable par l'intermédiaire de projets menés en partenariat avec les secteurs public et privé et la société civile.

Partenaire principal : Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales)

#### **Partnership for Clean Fuels and Vehicles**

Thèmes principaux : pollution de l'air/l'atmosphère, énergie au service du développement durable

Ce partenariat mondial contribue à l'élaboration de plans d'action visant à éliminer l'essence au plomb et à commencer à supprimer progressivement le soufre du gazole et de l'essence.

Partenaire principal : PNUE (Division de l'élaboration des politiques et du droit)

#### **Partnership for Clean Indoor Air**

Thème principal : pollution de l'air/l'atmosphère

Ce partenariat mondial a pour but de généraliser des pratiques abordables, fiables, non polluantes, efficaces et sûres en matière de cuisine familiale et de chauffage.

Partenaire principal : Gouvernement des États-Unis d'Amérique (Environmental Protection Agency)

#### **Partnership for Water Education and Research (PoWER)**

Thème principal : changements climatiques

Ce partenariat mondial renforce la capacité des partenaires à trouver des solutions novatrices aux problèmes qui se posent dans le domaine de l'eau et de l'environnement.

Partenaire principal : UNESCO – Institut pour l'éducation relative à l'eau (IHE)

#### **Projet Productive Use of Clean Energy for Sustainable Development of Small Island Developing States**

Thème principal : énergie au service du développement durable

Ce partenariat mondial a pour but de parvenir à l'autosuffisance énergétique et d'accroître l'utilisation de l'énergie disponible pour des activités productives dans les petits États insulaires en développement.

Partenaire principal : ONUDI

#### **Refrigerants Naturally Initiative**

Thème principal : changements climatiques

Ce partenariat mondial encourage l'utilisation de réfrigérants naturels présentant peu ou ne présentant pas de risque de contribuer au réchauffement de la

planète pour assurer le refroidissement dans les points de vente des secteurs de l'alimentation et des boissons, la restauration et le commerce de détail.

Partenaires principaux : McDonald's, Coca-Cola Company, Unilever, PNUE (Division de la technologie, de l'industrie et de l'économie)

### **Renewable Energy Policy Network for the 21<sup>st</sup> Century**

Thème principal : énergie au service du développement durable

Ce partenariat mondial est un réseau qui encourage l'expansion rapide du recours aux énergies renouvelables dans les économies en développement et industrialisées.

Partenaire principal : secrétariat du Renewable Energy Policy Network

### **Renewable Energy and Energy Efficiency Partnership**

Thèmes principaux : énergie au service du développement durable, changements climatiques

Ce partenariat mondial encourage la collaboration afin d'accélérer la croissance des marchés des sources modernes d'énergie renouvelable et du rendement énergétique.

Partenaire principal : Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (Cabinet Office)

### **Renewable-Energy-Based Rural Electrification Initiative**

Thème principal : énergie au service du développement durable

Ce partenariat national assure la promotion et la mise au point de techniques d'exploitation des énergies renouvelables adaptées au milieu marin et à l'environnement tropical de la région de l'Asie et du Pacifique.

Partenaire principal : Pacific International Center for High Technology Research

### **South Pacific Vulnerability and Adaptation Initiative**

Thème principal : changements climatiques

Cette initiative régionale vise à permettre aux pays insulaires du Pacifique de se préparer à faire face aux répercussions qu'auront les changements climatiques, la variabilité du climat et l'élévation du niveau de la mer.

Partenaire principal : Gouvernement australien (Agence australienne pour le développement international)

### **Southern Business Challenge**

Thème principal : développement industriel

Cette initiative mondiale rapproche des entreprises et des chefs d'entreprise progressistes appartenant à des pays en développement, afin de promouvoir la viabilité et la justice sociale.

Partenaire principal : Centre for Social Markets

**Southern Caucus of NGOs for Sustainable Development  
– Five Multi-Regional Partnerships and Policy Centers**

Thèmes principaux : pollution de l'air/l'atmosphère, changements climatiques, développement industriel

Ce partenariat mondial permet à des organisations non gouvernementales affiliées d'accéder à des informations et à des moyens de communication et de bénéficier d'échanges de technologies et d'une assistance pour renforcer leurs capacités.

Partenaire principal : Southern Caucus of NGOs

**Strategic Partnership among Benin, Bhutan and Costa Rica  
for Cooperation on Sustainable Development**

Thème principal : énergie au service du développement durable

Ce partenariat mondial est mis en œuvre grâce à des concertations, à des consultations et à la participation de groupes de divers horizons, l'accent étant mis sur les projets pilotes et les projets réciproques.

Partenaires principaux : Gouvernement costaricien (Ministère de l'énergie et de l'environnement), Gouvernement bhoutanais (Ministère des finances), Gouvernement béninois (Ministère de la planification)

**Projet Sustainable Energy for Sustainable Development  
in the Caribbean**

Thèmes principaux : énergie au service du développement durable, changements climatiques

Ce partenariat régional vise à réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole et à faire la preuve de la viabilité des énergies renouvelables pour répondre aux besoins liés au développement.

Partenaire principal : Communauté des Caraïbes (CARICOM)

**The Electricity Governance Initiative**

Thème principal : énergie au service du développement durable

Ce partenariat mondial cherche à renforcer la compréhension dans le monde de la conduite du secteur de l'électricité ainsi que la capacité des gouvernements et de la société civile à assurer une bonne gouvernance.

Partenaires principaux : National Institute of Public Finance and Policy, Prayas Energy Group, World Resources Institute

**The Global Rain Water Harvesting Collective**

Thèmes principaux : énergie au service du développement durable, changements climatiques

Ce partenariat mondial encourage la collecte d'eau de pluie sur les toits afin d'approvisionner en eau potable les écoles connaissant une grave pénurie d'eau.

Partenaire principal : The Barefoot College

**US Clean Energy Initiative**

Thèmes principaux : pollution de l'air/l'atmosphère, énergie au service du développement durable, changements climatiques

Cette initiative mondiale est un partenariat général dans le domaine de l'énergie, dans lequel s'inscrivent les activités mises en œuvre par le Gouvernement américain dans le cadre du Global Village Energy Partnership, du Cleaner Fuels and Vehicles Partnership, du Partnership for Clean Indoor Air et du projet Efficient Energy for Sustainable Development.

Partenaire principal : Gouvernement des États-Unis d'Amérique (Département d'État)

**Vinyl 2010**

Thème principal : développement industriel

Ce partenariat régional fournit l'infrastructure organisationnelle et financière nécessaire pour gérer et contrôler les actions entreprises dans le cadre du plan décennal de l'Engagement volontaire de l'industrie du PVC.

Partenaire principal : Vinyl 2010

**Watergy – Addressing Municipal Water Challenges through Energy and Water Efficiency Partnerships**

Thèmes principaux : pollution de l'air/l'atmosphère, énergie au service du développement durable, changements climatiques

Ce partenariat mondial s'efforce d'élaborer des stratégies durables en vue d'accroître le rendement énergétique des systèmes municipaux d'approvisionnement en eau.

Partenaires principaux : Gouvernement indien, Karnataka Urban Infrastructure Development and Finance Corporation, Gouvernement des États-Unis d'Amérique [Agency for International Development (USAID)]

---